



Le recteur de région académique,  
Chancelier des universités

**VU** le code de l'éducation nationale et  
notamment les articles L.443-1, L.443-2 et  
L.641-5

**VU** l'arrêté du 3 octobre 1991 portant délégation  
d'attribution aux recteurs d'académie

**VU** l'arrêté du 8 mars 2001 relatif aux diplômes  
délivrés par les établissements d'enseignement  
supérieur techniques privés et consulaires  
reconnus par l'Etat



## ARRÊTE

### Article 1

À compter du 11 février 2020, le jury d'admission et de fin d'études du "Diplôme d'Études Supérieures de Gestion et Commerce International" de l'École supérieure de commerce de Dijon-Bourgogne est composé comme suit :

- *Président* :

M. Louis de MESNARD, Professeur des Universités, Responsable du M2 Recherche et Conseil en Sciences de Gestion, Université de Bourgogne

- *Vice-Président* :

M. Samuel MERCIER, Professeur des Universités, Vice-Président délégué à la Responsabilité Sociétale et au Développement Durable, Université de Bourgogne

- *Membres* :

- M. Thierry RIZZA, Expert-Comptable, Société Grant Thornton ou Mme Véronique JOBIC, Gérante, Hôtel Relais de la Côte d'Or, Semur-en-Auxois
- M. Stéphan BOURCIEU, Président du Directoire, ESC Dijon-Bourgogne ou M. Olivier LEON, Directeur Général, ESC Dijon-Bourgogne
- Mme Delphine BERTIN, Directrice du Programme Bachelor, ESC Dijon-Bourgogne ou Mme Marie-José ALBERT-BATT, Directrice des Relations Internationales, ESC Dijon-Bourgogne
- Mme Christine SINAPI, Directrice académique et du développement pédagogique, ESC Dijon-Bourgogne ou M. Alexandre ASSELINEAU, Directeur Knowledge & Transfer, ESC Dijon-Bourgogne.

- *Recteur de région académique* :

M. Jean-François CHANET, recteur de la région académique de Bourgogne-Franche-Comté, chancelier des universités, ou son représentant.

### Article 2

Le secrétaire général de la région académique est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Dijon, le 11 février 2020  
Le Recteur de la Région Académique,  
Bourgogne-Franche-Comté,  
Recteur de l'Académie de Besançon  
Chancelier des Universités

Jean-François CHANET